



GIRO.COM

NOVEMBRE
2003



*" un lourd handicap
hérité de son
passé industriel "*



*" le débat
se poursuit
fort tard
dans la soirée "*

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 11/2003

EDITORIAL

La communauté de communes de la Haute Savoieuse (CCHS) regroupe huit communes au sein desquelles la ville de Giromagny, géographiquement, administrativement et économiquement joue le rôle de bourg centre. De ce fait, le dynamisme et l'attractivité de cette communauté de communes dépendent en grande partie de l'attractivité et du dynamisme de notre cité.

Notre ville cependant, ce n'est un secret pour personne, souffre d'un lourd handicap hérité de son passé industriel dans les mines et le textile. Les établissements industriels fixés le long des rives de la Savoieuse au cours des siècles passés ont progressivement périclité sans jamais être restructurés ; ils occupent le paysage en offrant une image peu valorisante de la cité. Il en est de même pour les anciens casernements militaires construits en 1913. La ville s'est donc développée principalement le long de la voie départementale 465; malheureusement, au fur et à mesure de l'accroissement du trafic, les espaces libres le long de cette voie ont progressivement été dévorés par le bitume, ce qui rend l'accès à de nombreux commerces difficile voire périlleux. Le "centre ville" est donc mal défini et notre principale richesse naturelle, la rivière, est quasiment invisible et pratiquement inaccessible.

Ainsi, en dépit de la situation géographique favorable de notre cité et de sa qualité de chef lieu de canton, le maintien de l'activité commerciale s'avère depuis quelques années extrêmement difficile (depuis 1986 par exemple, les 4 hôtels de la ville ont successivement fermé leur porte). Les craintes de voir la cité peu à peu perdre son âme et s'enliser dans le déclin seraient donc fondées si aucune mesure ne venait enrayer cette tendance, d'autant plus que, situées aux portes de Belfort, les communes de la CCHS subissent les effets de la puissance économique de la Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB) qui pourraient, si l'on n'y prenait garde, progressivement reléguer notre zone géographique au rang de zone dortoir. A cet égard, la "desserte du pays sous-Vosgien", tant attendue, pourrait bien se révéler être un outil à double tranchant, contribuant plus à appauvrir l'économie de notre zone plutôt qu'à l'enrichir, si aucune mesure d'accompagnement n'était prise.

C'est à partir de ces considérations que le projet "Milaine", projet d'étude sur une restructuration de notre centre ville, dans le cadre de la problématique d'attractivité économique et sociale du "pays" de la Haute Savoieuse, a été établi et vous est présenté dans un article ci-après.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE

L'ordre du jour assez léger de cette séance de rentrée laissait présager une courte séance ; il n'en fut rien et, tous les conseillers étant présents (sauf un représenté), le débat se poursuivit fort tard dans la soirée (en l'absence de la presse qui avait fait relâche ce jour là).

Le premier dossier traitait de la réfection de la toiture de l'église. Quatre soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres et c'est l'entreprise MOREL de Giromagny qui a été retenue par la commission d'adjudication des marchés. Le montant total des travaux (267 000 € TTC) sera un peu supérieur à la prévision initiale (226 000 € TTC) en raison de travaux complémentaires nécessaires sur une cheminée ainsi que sur la charpente. A l'unanimité le conseil autorise le maire à passer la commande correspondante.

Les trois dossiers suivants (admissions en non valeurs, imputations en section d'inves-

tissement et conseil de la bibliothèque ne présentant pas d'enjeu particulier furent évacués rapidement et c'est en fait le chapitre des questions diverses qui fit l'objet de nombreux échanges.

Commission d'évaluation des transferts de charges : l'adoption de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) au niveau de la CCHS va s'accompagner, à partir de 2004, de transferts de charges (et des ressources correspondantes) entre les communes et la CCHS (par exemple l'entretien des voies d'intérêt communautaire). De ce fait, une commission mixte (CCHS et communes) doit être créée afin d'évaluer le montant des ressources que chaque commune devra transférer à la CCHS en accompagnement du transfert des charges correspondant aux cessions de responsabilités. C'est Bernard ANTOINE qui représentera notre commune au sein de cette commission.



*" une contribution
exceptionnelle de
4,75 € par habitant "*

Rénovation de la piscine d'Etueffont : après plus de 20 ans de service et 1 300 000 entrées, une réfection s'avère nécessaire tant du point de vue du confort que de celui de la sécurité et des économies d'énergie. Une question cependant : le coût des travaux (estimé à 1 632 000 €) qui ne peut pas être supporté par la seule commune d'Etueffont. Il a donc été proposé que le syndicat intercommunal de gestion de la piscine (45 communes adhérentes représentant 26 000 habitants) fasse l'acquisition de cet équipement et prenne en charge sa réfection. Au-delà des aménagements juridiques nécessaires pour conduire cette opération, les communes concernées doivent se prononcer à la fois sur la modification des statuts du syndicat et sur leur contribution financière. Pour Giromagny ceci se traduira par une contribution exceptionnelle de 4,75 € par habitant et par an pendant 3 ans (soit environ 50 000 €) qui s'ajoutera à la contribution ordinaire de 7,12 € par habitant et par an (soit environ 25 000 €) qui est actuellement versée. En outre la piscine devra être fermée pendant un an. Le conseil donne son accord à ce projet, cet équipement étant utilisé par les enfants des écoles.

Service de la collecte des ordures ménagères (SICTOM) : avec 343 kg d'ordures ménagères collectées par habitant en 2002, Giromagny n'est pas la lanterne rouge des 64 communes qui composent le syndicat mais il s'en faut d'un cheveu ! (record pour Sentheim avec 352 kg, alors que la palme de l'économie revient à Bourg-sous-Châtelet avec 163 kg par habitant, ce qui permet d'estimer la marge de progression disponible !) Le coût de la collecte s'établissait en 2002 à 184 €/tonne pour une tournée hebdomadaire et à plus de 199 €/tonne pour 2 tournées ce qui a conduit à un débat sur l'opportunité de maintenir 2 tournées hebdomadaires à Giromagny. Le débat n'a toutefois pas été tranché au cours de la séance.

Ventes de bois d'automne : 4 lots sur les 5 proposés à la vente ont trouvé preneur pour un montant de 71 920 € ; les prévisions budgétaires 2003 seront donc respectées mais le niveau des recettes reste très bas par rapport à celui des années antérieures en raison des prix très bas du marché actuel.

Recensement : pour notre commune, cette opération est prévue du 15 janvier au 19 février 2004.

LA VIE COMMUNALE



*" deux témoignages
du dynamisme
de notre cité
au 19^{ème} siècle "*



Les journées nationales du patrimoine des 20 et 21 septembre ont été marquées par l'ouverture du Fort Dorsner, ouvrage complexe construit principalement en grès du pays par le général Séré de Rivières entre 1875 et 1880 et par la présentation de l'orgue Verschneider installé en 1873 à l'Eglise Saint Jean-Baptiste. Ces deux témoignages du dynamisme de notre cité au 19^{ème} siècle sont entretenus et animés par les bénévoles passionnés de l'association du Fort Dorsner et de l'association des amis de l'orgue de Giromagny.

"Volumes et couleurs", le salon organisé du 25 au 28 septembre à la halle culturelle et sportive par l'association CREA' PASSION, a réuni une trentaine d'exposants, peintres ou sculpteurs, venus s'exprimer sur le thème "contes et légendes", à l'appel de la présidente Marie Grandemange. Les jeunes artistes des écoles primaires de Giromagny et de l'IME Perdrizet avaient aussi été conviés à exposer leurs talents. Rendez-vous a été pris pour une prochaine édition, sur le thème "dessine moi un poème", au printemps 2005.



*" établir
une logique globale
de bourg centre "*

" MILAINE "

Sous ce doux nom se cache un projet d'étude ayant pour motivation celle exposée dans l'éditorial de ce numéro et pour objectif d'établir une logique globale de bourg centre de la CCHS dans son fonctionnement, son harmonisation et ses activités. Ce projet, proposé et animé par Christian CODDET, un des délé-

gués de notre commune au sein du conseil de la CCHS, s'articulera en deux phases: une phase de diagnostic et une phase de propositions.

La première phase consistera à étudier notre positionnement au sein du Pays de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard et des

espaces voisins : situation économique, moyens de communications, image, etc. Cette étude fera ressortir les attentes des habitants et les directions selon lesquelles Giromagny devrait faire évoluer son offre de services pour impulser un développement harmonieux de la CCHS. Elle prendra appui notamment sur la possibilité d'envisager une maîtrise foncière de la zone industrielle dite de " la lainière " qui représente une zone potentielle d'aménagement considérable, ainsi que sur la zone des casernes, ces deux zones étant séparées par l'actuelle place De Gaulle. Au niveau des axes de travail, l'étude prendra en compte la réappropriation publique des berges de la Savoureuse en centre ville, l'implantation commerciale, l'implantation des services comme celui du futur Centre Socio-Culturel de la Haute savoureuse, la continuité de l'habitat ainsi que les liaisons intercommunales.

La seconde phase proposera des orientations d'action dans un esprit de développement durable ; seront notamment détaillés les aspects relatifs : - aux circulations et aux mobilités ; - aux espaces publics ; - à la valorisation environnementale ; - à l'eau et à la Savoureuse ; - au patrimoine industriel et militaire ; - aux équipements publics ; - à l'espace économique (artisanat, commerce, industrie).

Cette étude qui sera confiée à un cabinet spécialisé devrait permettre de disposer de premiers éléments de travail dès le début 2004. Son financement, de l'ordre de 80 000 €, sera pris en charge de la façon suivante : 20% par les fonds parlementaires de notre député, Michel ZUMKELLER ; 40% par les fonds Européens (FEDER) ; 10% par le Conseil Régional ; 10% par le Conseil Général ; 10% par la commune de Giromagny et 10% par la CCHS.

STEPHANIE RICARD, ARTISAN FLEURISTE

42 Grande Rue : Fleurs coupées, plantes vertes ou fleuries, objets de décoration, garnissent agréablement les rayons et vitrines, et même le trottoir à la belle saison, du magasin "LE SQUARE " ; entrons pour faire connaissance !



Stéphanie RICARD, la souriante maîtresse

des lieux, est titulaire d'un baccalauréat d'arts plastiques et d'un CAP de fleuriste qu'elle a obtenus après une scolarité au collège de Giromagny où sa maman a enseigné durant de nombreuses années. Salariée pendant 3 ans, elle rachète le fond de commerce à son employeur et peut alors diriger la boutique qu'elle décore avec goût et originalité depuis maintenant 8 ans. Stéphanie a trois garçons, Thomas, Antoine et Louis.

Très attachée à sa région, elle n'a jamais envisagé de la quitter et lorsqu'elle n'est pas dans sa boutique, elle aime écouter de la musique. Mais ce qu'elle apprécie surtout c'est de se retrouver en famille ou avec des amis autour d'une bonne table et d'une bouteille de bon vin ! Stéphanie RICARD est aussi l'actuelle présidente de l'association des commerçants et artisans de Giromagny et de ses environs (ACAGY).

22 NOVEMBRE 1944

Novembre 1944 : depuis plusieurs mois l'ennemi s'est installé à Giromagny. Outre l'armée, la Gestapo, la milice et l'organisation Todt occupent notre cité. A la mi novembre, malgré les nuits qui se passent dans les caves en raison des bombardements, l'espoir renaît avec l'annonce de la libération de Montbéliard puis de la région de Ronchamp. La nuit du 21 au 22 novembre, vers 23 heures, des explosions secouent le village : les ponts du Soleil et de la Gare, minés par les Allemands, ont sauté après leur départ.

Au matin du 22 novembre, ce sont les 5^{ème} et 24^{ème} bataillons de marche qui entrent les premiers dans Giromagny par le nord de la commune. Ces deux bataillons appartiennent à une brigade commandée par le colonel RAYNAL, brigade appartenant elle-même à la 1^{ère} division Française libre commandée par

le colonel GABAY, suite au décès du général BROSSET intervenu le 20 novembre à Champagny. L'ennemi ayant abandonné ses positions dans la nuit, la population sort des maisons, les drapeaux ornent les fenêtres. Jeeps, chars, camions encombrant les rues mais la ville est en liesse.

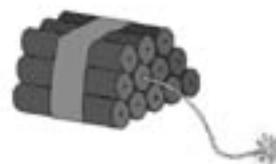
La destruction des ponts freine un peu la progression des troupes qui doivent traverser la Savoureuse. Toutefois le pont Saint Pierre, en reconstruction, n'a pas été dynamité et très vite, dès 11 heures, le matériel du génie permet de le rendre opérationnel. Ainsi les premiers libérateurs n'ont fait que passer rapidement dans notre commune pour se diriger vers Rougemont mais d'autres sont restés plusieurs jours en observation puis ont été remplacés par les "Commandos d'Afrique" qui ont séjourné environ 2 mois à Giromagny.



" une zone potentielle d'aménagement considérable "



" entrons pour faire connaissance "



" des explosions secouent le village "



" notre commune
manque d'argent "



" défilé
aux flambeaux "

La commémoration de cette libération de la ville a lieu de nos jours le samedi le plus proche du 22 novembre. Les associations patriotiques et la musique défilent le samedi soir dans les rues de la ville suivies de la popu-

lation qui porte des flambeaux. Chacun est invité aussi à illuminer ses fenêtres avec des bougies, bougies que l'on peut éventuellement trouver chez plusieurs commerçants à cette occasion.

GIROMALIN

Allo la Cram ! Un nouveau numéro permet de contacter le service social de la "CRAM "

(Caisse Régionale d'Assurance Maladie) Bourgogne Franche-Comté : le 0 820 904 155.

TRIBUNE LIBRE

* **Impôts, beaucoup, ...** *, un texte de **Jean-Claude ROTH.**

Bien que le travail de certains élus, employés municipaux et bénévoles, mérite éloges (fleurrissement du bourg, camping, ...) les lecteurs fidèles de GIRO.COM ont dû être désagréablement surpris en parcourant notre feuillet d'informations de septembre 2003.

Ainsi l'instauration d'une taxe sur l'électricité a-t-elle été votée lors du conseil municipal du 4 juillet 2003. Après une augmentation en 2002 des taxes locales de 5%, Giromagny va appliquer prochainement une taxe d'un même taux sur nos notes d'électricité (en réalité 4,8% TTC). Il est dommage que cette taxe soit aussi injuste socialement que l'est la TVA ou la taxe sur les carburants. Encore un impôt indolore, qui apportera tout de même 28 000 € de recettes au budget de notre commune en année pleine.

Nous pouvons réagir à l'argument légèrement hypocrite qui consiste à dire qu'il nous suffira de consommer moins d'électricité ! Objectif louable sur un autre plan, ce qui semble donc mal placé ici : il aurait gagné à être développé dans une rubrique particulière. Cependant, en bon citoyen qui a confié l'intérêt général local à nos élus municipaux, je ne peux contester pourtant le bien-fondé de l'argument qui doit demeurer le plus impor-

tant : notre commune manque d'argent. En effet les recettes liées aux ventes de bois sont très faibles (conséquence de la tempête de décembre 1999).

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle donc. Et le citoyen giromagnien attendra donc le retour des recettes de ventes de bois pour voir cette nouvelle taxe disparaître. A moins que l'on en fasse la même application que la plupart de nos impôts et taxes que l'on nous avaient annoncés comme temporaires il y a longtemps déjà...

***NDLR :** Hélas, trois fois hélas, de miracle il n'y aura point dans notre bonne ville ! Cette nouvelle taxe, déjà adoptée par la plupart des communes, est destinée certes à abonder les faibles ressources disponibles (notre commune vient en 7^{ème} position dans le département, sur les 8 d'importance comparable, pour ses taux d'imposition, avec des montants 2 fois moins élevés que dans la commune située au premier rang !) mais surtout à permettre une modernisation des systèmes d'éclairage afin de pouvoir réaliser des économies sur les consommations électriques. Quant aux recettes sur les ventes de bois, il semble que les cours se soient installés de façon durable sur des niveaux très bas ; aucune amélioration n'est donc à attendre avant longtemps.*

AGENDA DE NOVEMBRE

Mardi 4 : ■ Cinéma documentaire au théâtre des 2 sapins avec "Le maître de Shaolin" de Raymond ADAM à 20H30 ; la séance sera suivie d'une discussion avec le réalisateur (entrée gratuite ; public à partir de 14 ans).

Mardi 11 : ■ Célébration de l'Armistice de 1918 avec un rassemblement à 9H45 au square du Paradis des Loups puis une célébration à l'église à 10H00 suivie d'une cérémonie au square du souvenir avec la participation de l'harmonie municipale.

Samedi 15 : ■ Cérémonie des noces d'or en salle des fêtes de la mairie avec la participation de l'harmonie municipale. ■ Conférence

de François LIEBELIN sur le patrimoine bâti de Giromagny au centre Socio Culturel à 20H30.

Mardi 18 : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Samedi 22 : ■ Commémoration de la libération de Giromagny : rassemblement à 19H00 sur la place De Gaulle pour un défilé aux flambeaux, avec la participation de la clique "Jeanne d'Arc" de Lepuix-Gy et de l'harmonie municipale.

Vendredi 28 : ■ Bourse de Noël organisée par l'association familiale du canton à la salle des fêtes (aussi le samedi 29).

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.